

La conciliation médicamenteuse en soins médicaux et réadaptation (SMR) : un outil efficace et reproductible

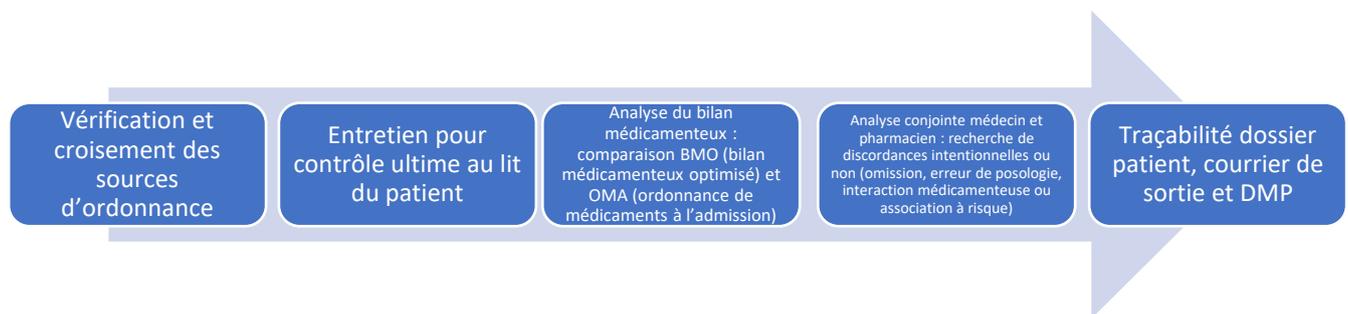
Comité de pilotage : Dr POMMIER Philippe - médecin chef d'établissement et Mme le Dr CHABOUD Florence, pharmacienne référente responsable PUI

CONTEXTE ET ENJEUX

La récente réforme des SMR, repositionne leurs missions dans les parcours de soin, transversalité entre la ville et l'hôpital, renforçant ainsi leur rôle de coordination. Les erreurs et discordances de prescription médicamenteuse sont fréquentes, avec des discordances estimées entre 50 à 70 %. L'objectif est la généralisation de la PECM chez les patients à risque par une procédure reproductible et évaluable. Le pilotage est composé d'un binôme médecin-pharmacien, avec la participation du patient, renforçant ainsi son implication active (*empowerment*) dans le cadre sa prise en charge.

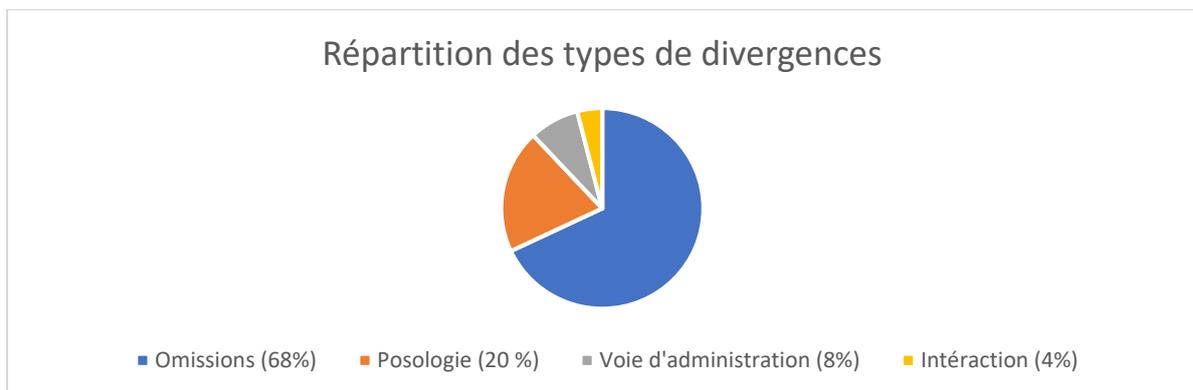
METHODE

Nous avons formalisé, suite à une revue de littérature, une série de critères d'inclusion permettant de repérer les patients à haut risque (si > 3 critères) : provenance d'un service de chirurgie, > 75 ans, > 5 médicaments, médicament à risque ou à la discrétion du médecin/pharmacien. Dès le déclenchement de la procédure de conciliation, application de la procédure suivante :



RESULTATS ET DISCUSSION

Nous avons analysé 50 dossiers en 2024, avec quantitativement, une détection de 34 % à 50 % de divergence : antibiothérapie inadaptée ou non ré évaluée, erreur posologie HBPM, non re prescription de chimiothérapie orale, interaction fluoroquinolone-AVK, oubli d'antirejet, erreur gestion AOD...



L'intégration d'outil d'intelligence artificielle dans la conciliation médicamenteuse, pourrait être un élément pertinent afin de fiabiliser les analyses (veille pharmaceutique, volume, rapidité des dossiers traités dans le cadre d'une analyse chronophage).

CONCLUSION

La conciliation est un outil pertinent car elle permet de détecter presque une divergence sur deux chez des patients à risques, renforçant les missions des SMR dans l'harmonisation du bilan médicamenteux et la sécurité des soins.